



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 10 AVRIL 2017

L'an deux mille dix-sept, **le lundi 10 avril** à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de MEILHAN-SUR-GARONNE, dûment convoqué conformément aux articles L2121-10 et L2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry MARCHAND, 1^{er} Adjoint au Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 avril 2017

PRESENTS : Thierry MARCHAND, Danielle FONTAINE, Thierry CARRETEY, Jérémy CAZEMAJOU, Laurent DALLA VALLE, Pierrette DULAC, Émilie MAILLOU (jusqu'au dossier n°4 inclus), Romuald LEROUSSEAU, Véronique MUSOLINO, Brigitte THOUMAZEAU, Roger VIGNEAU, Jean BARBE

EXCUSES : Régine POVEDA, Corine GLEYROUX, Émilie MAILLOU (à partir du dossier N°5)

POUVOIRS : Régine POVEDA à Thierry MARCHAND, Corine GLEYROUX à Jean BARBE, Émilie MAILLOU à Pierrette DULAC (à partir du dossier N°5)

SECRETAIRE DE SEANCE : Romuald LEROUSSEAU

Thierry MARCHAND tient tout d'abord à excuser l'absence de Madame la Maire, empêchée pour raisons de santé.

Approbation du procès-verbal du 18 mars 2017 :

Thierry MARCHAND fait lecture à l'assemblée du procès-verbal de la séance du 04 février 2017 pour approbation.

Jean BARBE intervient pour signaler que certains propos de Madame la Mairie concernant l'ASSAD n'ont pas été retranscrits.

Plusieurs élus indiquent que Madame la Maire n'a pas tenu ces propos.

Thierry MARCHAND précise que l'association est en liquidation mais que le service et les emplois seront maintenus.

Le procès-verbal est approuvé à la majorité tel que présenté.

Note de présentation des dossiers

1. Proposition de dossiers avec débat :

↳ **Finances et administration générale**

Dossier n°01 : approbation du compte administratif 2016 (commune)

Dossier n°02 : approbation du compte de gestion 2016 (commune)

Dossier n°03 : affectation des résultats 2016 (commune)

Dossier n°04 : vote des taxes communales 2017 (commune)

Dossier n°05 : vote du Budget Primitif 2017 (commune)

Dossier n°06 : approbation du compte administratif 2016 (camping municipal)

Dossier n°07 : approbation du compte de gestion 2016 (camping municipal)

Dossier n°08 : affectation des résultats 2016 (camping municipal)

Dossier n°09 : vote du Budget Primitif 2017 (camping municipal)

2. Proposition de dossiers techniques :

Dossier n°10 : montant des indemnités de fonction allouées aux élus

Dossier n°11 : décisions de Madame la Maire

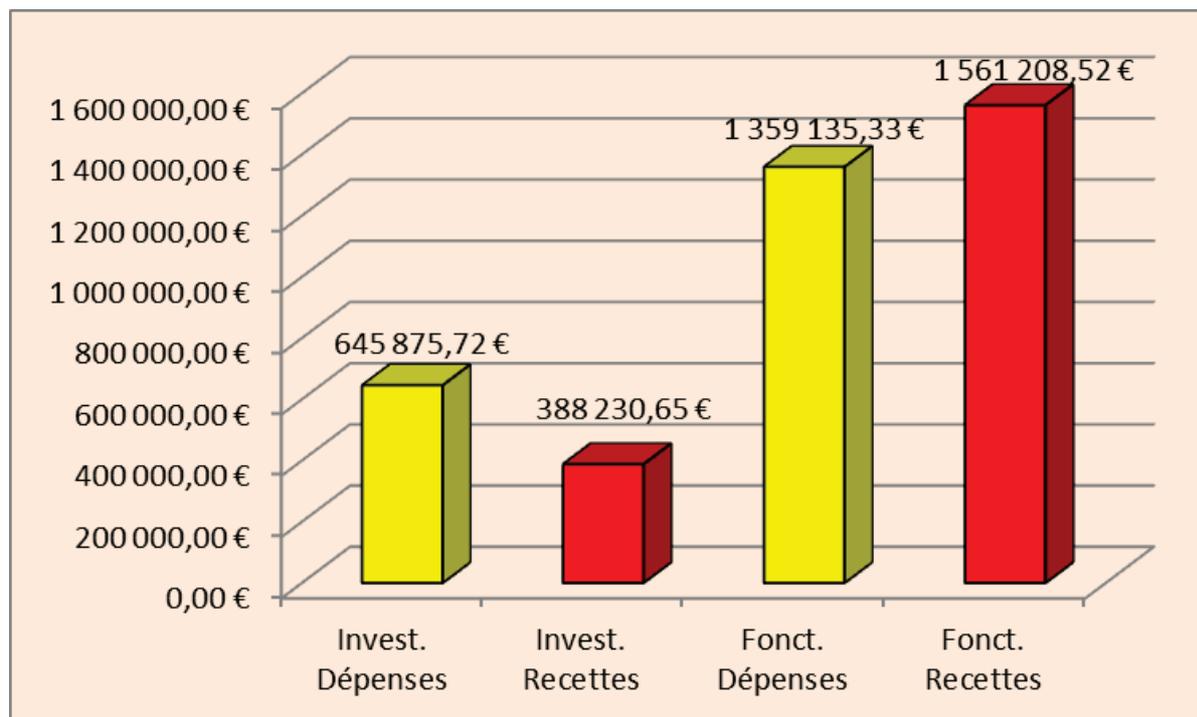
Dossier n°12 : rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de VGA

↳ **Informations diverses**

↳ **Questions orales (30 min)**

DOSSIER N°1
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 (Commune)

Thierry MARCHAND présente le compte administratif 2016 de la commune détaillé en annexe.



INVESTISSEMENT

Dépenses	Prévus	832 141,00
	Réalisé	645 875,72
	Reste à réaliser	40 000,00
Recettes	Prévus	832 141,00
	Réalisé	388 230,65
	Reste à réaliser	121 000,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévus	1 504 493,00
	Réalisé	1 359 135,33
	Reste à réaliser	0,00
Recettes	Prévus	1 504 493,00
	Réalisé	1 561 208,52
	Reste à réaliser	0,00

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Investissement :	-257 645,07
Fonctionnement :	202 073,19
Résultat global :	-55 571,88

Après avoir entendu le rapport du Président,

-**VU** les articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-31 et du Code Général des Collectivités Territoriales,
-**CONSIDERANT** que M. Thierry MARCHAND, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

-**CONSIDERANT** que Madame Régine POVEDA, Maire, est excusée et ne participe pas au vote du compte administratif,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

DÉLIBÉRATION N° 2017-04-01

Nombre de conseillers :

En exercice : **15**

Présents : **13**

Votants : **14**

Pour : **11**

Contre : **0**

Abstentions : **3** (Jean BARBE, Michel DA ROS,
Corine GLEYROUX)

*Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Son Président,
Après en avoir délibéré
A la majorité*

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

-**ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Jean BARBE demande si quelqu'un a compris les documents qui ont été envoyés par mail.

Michel DA ROS indique qu'il y a des choses surprenantes et que ce n'est pas correct de recevoir les documents le vendredi pour une séance se tenant lundi.

Thierry MARCHAND explique que les éléments en possession des élus vont être développés au cours de cette séance. Il rappelle que les chiffres des dotations n'ont été connus que vendredi (avec 15 jours de retard) et que le budget a été transmis aux élus aussitôt finalisé.

Michel DA ROS signale que les dépenses au chapitre 011 ont augmenté de 25%, alors que la municipalité s'était engagée à réduire les charges. Il y a un manque de rigueur.

Thierry MARCHAND explique que la commune est tenue par des engagements contractuels, et que la capacité d'autofinancement de la commune est bien meilleure que les années précédentes.

Jean BARBE demande pourquoi la commission Finances ne s'est pas réunie pour élaborer le budget.

Thierry MARCHAND rappelle qu'un débat d'orientation budgétaire s'est tenu en mars et que tous les élus y ont été associés.

Jean BARBE demande pourquoi l'article 6226 a augmenté de la sorte.

Thierry MARCHAND répond que ce sont les honoraires d'API Restauration durant l'été pour le CLSH, mais que l'on retrouve l'équivalent en recettes (remboursement de VGA).

Michel DA ROS constate une augmentation sur les postes de dépenses « fêtes et cérémonies », et « frais de télécommunication ». Les dépenses ne sont pas maîtrisées.

Jean BARBE demande pourquoi le chapitre 012 a augmenté.

Thierry MARCHAND répond que c'est en partie dû à la revalorisation du point d'indice.

Michel DA ROS dit que si on était une entreprise ça ne se passerait pas comme ça.

Jean BARBE ajoute que le résultat est inquiétant.

Thierry MARCHAND répond qu'il faut rester vigilant mais ne pas être alarmiste.

Michel DA ROS demande si toutes les charges sont bien prises en compte lors de l'élaboration du budget.

Thierry MARCHAND répond que toutes les dépenses sont intégrées.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - COMMUNE DE MEILHAN SUR GARONNE

FONCTIONNEMENT DEPENSES

<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>Réalisé 2014</i>	<i>Réalisé 2015</i>	<i>Réalisé 2016</i>
011	Charges à caractère général	264 389,05	258 645,79	319 978,05
60611	Eau et assainissement	13 217,19	16 081,63	15 793,07
60612	Energie - Electricité	29 877,31	38 071,75	28 562,06
60613	Chauffage urbain	27 150,35	14 116,89	25 809,59
60622	Carburants	3 590,92	5 200,62	4 436,45
60623	Alimentations	10 118,43	7 336,04	4 606,45
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	513,75
60631	Fournitures d'entretien	2 717,46	2 967,32	4 642,66
60632	Fournitures de petit équipement	1 785,55	1 523,33	1 131,03
60636	Vêtements de travail	939,98	977,04	2 445,71
6064	Fournitures administratives	5 314,41	4 651,66	6 974,91
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médiathèque)	88,50	27,00	240,00
6067	Fournitures scolaires	5 429,74	3 024,61	5 738,65
6068	Autres matières et fournitures	22 403,75	16 881,89	18 179,78
611	Contrats de prestations de services	800,00	1 491,86	0,00
6122	Crédit-bail mobilier	17 989,81	11 091,91	16 545,48
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	495,73
6135	Locations mobilières	1 630,65	2 682,00	6 605,60
61521	Terrains	0,00	0,00	560,17
61522	Bâtiments	9 339,60	7 048,93	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00	0,00	12 159,86
615228	Autres bâtiments	0,00	0,00	2 589,98
61523	Voies et réseaux	8 111,22	4 471,74	0,00
615231	Voiries	0,00	0,00	6 064,80
61524	Bois et forêts	0,00	100,00	0,00
61551	Matériel roulant	3 436,42	2 533,30	5 638,38
61558	Autres biens mobiliers	1 769,38	3 252,71	4 691,45
6156	Maintenance	8 700,17	15 008,61	6 625,40
616	Primes d'assurances	10 883,86	7 874,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	3 837,65
6162	Assurance obligatoire dommage-construction	0,00	0,00	3 953,39
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	2 951,40
6182	Documentation générale et technique	17,00	0,00	34,00
6184	Versements à des organismes de formation	6 316,44	2 789,00	4 003,00
6185	Frais de colloques et séminaires	180,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	263,50	431,00	2 738,50
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	546,69	555,75	564,66
6226	Honoraires	43 127,95	66 108,07	81 217,20
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	932,80
6228	Divers	1 965,41	1 490,00	2 940,00
6231	Annonces et insertions	682,80	864,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 602,26	6 035,89	8 090,81
6236	Catalogues et imprimés	782,27	1 348,57	1 049,30
6238	Divers	865,07	0,00	128,25
6247	Transports collectifs	310,00	315,00	1 137,00
6248	Divers	34,60	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	107,35	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	741,60	894,17	839,54
6262	Frais de télécommunications	7 425,40	10 258,76	11 947,11
627	Services bancaires et assimilés	562,10	1 140,74	383,85
62876	Au GFP de rattachement	663,41	0,00	3 249,63
62878	A d'autres organismes	0,00	0,00	1 152,00
63512	Taxes foncières	8 716,00	0,00	7 777,00
6358	Autres droits	184,50	0,00	0,00

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - COMMUNE DE MEILHAN SUR GARONNE

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Code	Libellé	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016
012	Charges de personnel et frais assimilés	755 348,38	739 252,16	762 126,62
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	76 572,67	34 977,55	28 023,96
6218	Autres personnel extérieur	0,00	1 700,96	1 704,74
6331	Versement de transport	1 831,23	1 895,51	1 925,89
6332	Cotisations versées au FNAL	2 073,33	2 168,26	2 268,94
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	9 191,20	9 712,87	9 311,93
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rémunér.	1 244,11	1 301,03	1 361,46
6411	Personnel titulaire	383 374,71	407 765,71	411 203,39
6413	Personnel non titulaire	5 755,95	900,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	17 015,04	25 700,43	42 708,35
64168	Autres emplois d'insertion	10 342,74	0,00	7 696,48
6417	Rémunérations des apprentis	10 786,13	12 888,81	11 402,74
6451	Cotisations à l'URSSAF	67 187,12	70 231,92	69 856,22
6453	Cotisations aux caisses de retraite	121 399,47	128 849,85	123 447,02
6454	Cotisations aux ASSEDIC	2 123,18	1 654,39	3 283,65
6455	Cotisations pour assurance du personnel	25 552,67	22 851,05	25 054,03
6458	Cotisations aux organismes sociaux	2 836,36	3 009,84	3 600,88
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	3 874,20	4 339,62	4 353,58
6488	Autres charges	14 188,27	9 304,36	14 923,36
014	Atténuations de produits	43 209,80	43 209,80	43 209,80
73921	Attributions de compensation	43 209,80	43 209,80	43 209,80
65	Autres charges de gestion courante	188 951,39	142 655,40	176 993,35
651	Redevance pour concessions,brevets,licences...	130,00	65,00	184,80
6531	Indemnités	41 762,16	39 605,87	39 726,78
6532	Frais de mission	261,44	0,00	0,00
6535	Formation	878,20	60,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1 318,40	0,00
6542	Créances éteintes	463,60	217,28	0,00
6553	Service d'incendie	43 596,77	43 748,07	43 683,21
6554	Contributions aux organismes de regroupement	42 544,06	656,02	0,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	26 234,60
6558	Autres contributions obligatoires	3 402,16	5 444,06	7 253,26
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé	55 913,00	51 540,70	59 910,70
66	Charges financières	47 027,73	56 509,45	32 096,08
66111	Intérêts réglés à l'échéance	42 811,47	43 583,98	29 892,54
6615	Intérêts des comptes courants&de dépôts créditeurs	2 951,20	12 077,45	2 203,54
6616	Intérêts bancaires&sur op.de finance.(escompte...)	965,06	848,02	0,00
668	Autres charges financières	300,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	80,00	2 369,17	70,30
673	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	80,00	2 369,17	70,30
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	171 632,53	585,63	24 661,13
668	Autres charges financières	4 022,61	0,00	0,00
6688	Autres	0,00	0,00	23 750,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	161 854,38	49,56	2,16
676	Diff. sur réalisations (positives) transf. en inv.	5 327,40	107,94	0,00
6761	Diff. sur réalisations (positives) transf. en inv.	0,00	0,00	480,84
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	428,14	428,13	428,13
	Totaux	1 470 638,88	1 243 227,40	1 359 135,33

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - COMMUNE DE MEILHAN SUR GARONNE

FONCTIONNEMENT RECETTES

Code	Libellé	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016
013	Atténuations de charges	2 508,08	0,00	9 112,75
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	2 508,08	0,00	9 112,75
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	117 331,33	136 055,03	168 099,56
7022	Coupes de bois	0,00	660,00	0,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	800,00	380,00	400,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public communal	952,00	840,00	1 053,16
7062	Redevances & droits des serv. à caractère culturel	343,00	122,00	151,00
70632	A caractère de loisirs	10 267,43	11 038,52	13 209,02
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&enseignement	27 084,20	28 499,15	29 141,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	805,27	61,69	2 454,35
70841	aux budgets annexes, régies munic.,CCAS et Caisse	0,00	15 399,13	17 448,01
70846	au GFP de rattachement	29 640,69	26 469,09	39 761,24
70848	aux autres organismes	0,00	216,80	0,00
70876	par le GFP de rattachement	46 275,24	51 041,73	47 605,32
70878	par d'autres redevables	801,00	801,17	16 443,21
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente ouvrages)	362,50	525,75	433,25
73	Impôts et taxes	599 376,60	623 434,87	620 345,18
73111	Taxes foncières et d'habitation	542 641,00	572 987,00	562 582,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	1 151,00
7325	Fonds péréquation des ressources intercomm.&comm.	5 292,00	27 137,00	27 137,00
7336	Droits de place	22 627,60	0,00	0,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	477,00	426,87	321,18
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.foncière	28 339,00	22 884,00	29 154,00
74	Dotations, subventions et participations	548 340,89	516 880,35	645 175,88
7411	Dotation forfaitaire	245 565,00	224 557,00	200 189,00
74121	Dotation de solidarité rurale	88 157,00	96 443,00	100 398,00
74127	Dotation nationale de péréquation	18 004,00	17 144,00	15 430,00
746	Dotation générale de décentralisation	0,00	5 085,00	68 616,39
74718	Autres	24 342,79	17 529,81	37 261,00
7472	Régions	0,00	1 500,00	4 116,31
7473	Départements	0,00	0,00	1 884,13
74741	Communes membres du GFP	61 544,60	44 734,38	0,00
74748	Autres communes	0,00	0,00	100 294,63
7477	Budget communautaire et fonds structurels	0,00	0,00	10 000,00
7478	Autres organismes	25 041,55	26 883,37	39 483,65
7482	Compes.perte taxe ad.aux droits mut.,taxe pub fon.	36,00	43,00	40,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques à la TP	0,00	1 306,00	1 107,00
74832	Attribution du Fonds départemental de taxe prof.	4 248,21	7 798,60	7 538,77
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes foncières	42 001,00	35 715,00	31 824,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d'habita.	20 914,00	28 924,00	21 493,00
74836	Dot.de compens.relative à la taxe prof-Syndicales	1 976,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	16 510,74	9 217,19	5 500,00
75	Autres produits de gestion courante	56 162,97	51 506,62	52 538,60
752	Revenus des immeubles	56 162,97	51 506,62	52 538,60
76	Produits financiers	56,37	94,00	18,33
761	Produits de participations	56,37	94,00	18,33
77	Produits exceptionnels	164 551,62	3 588,41	4 060,01
773	Mandats annulés ou atteints déchéance quadriennale	733,01	0,00	116,41
775	Produits des cessions d'immobilisations	158 220,00	157,50	483,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 598,61	3 430,91	3 460,60
002	Excédent de fonctionnement reporté	21 459,68	78 218,06	22 964,16
2	Excédent de fonctionnement reporté	21 459,68	78 218,06	22 964,16
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	101 438,32	74 901,15	38 894,05
722	Immobilisations corporelles	74 959,61	74 901,15	38 894,05
776	Diff.sur réalisations(-)repris.au cpte de résultat	8 961,78	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	17 516,93	0,00	0,00
	Totaux	1 611 225,86	1 484 678,49	1 561 208,52

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - COMMUNE DE MEILHAN SUR GARONNE

INVESTISSEMENT DEPENSES

Code	Libellé	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016
10	Dotations, fonds divers et reserves	0,00	0,00	14 500,00
103	Plan de relance FCTVA	0,00	0,00	14 500,00
16	Emprunts et dettes assimilés	215 697,39	122 106,84	121 985,24
1641	Emprunts en euros	215 697,39	121 655,57	121 152,36
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	451,27	832,88
20	Immobilisations incorporelles	6 877,00	0,00	26 034,00
202	Frais liés doc. urbanisme & numérisation cadastre	0,00	0,00	23 034,00
2031	Frais d'études	6 877,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	98 077,94	46 923,99	16 570,01
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	4 786,20	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	518,40	828,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	705,38	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	2 377,67
2138	Autres constructions	77 695,25	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	6 289,13	0,00	1 378,80
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	524,88
21538	Autres réseaux	670,92	0,00	3 057,40
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défense civile	163,85	387,00	248,64
2158	Autres install., matériel et outillage techniques	3 389,70	21 488,77	4 873,58
2168	Autres collections et œuvres d'art	2 392,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 635,98	0,00	0,00
2184	Mobilier	273,29	18 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 567,82	1 038,24	3 281,04
23	Immobilisations en cours	343 790,25	214 097,77	62 411,49
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	14 571,71	660,00
2313	Constructions	303 981,37	199 526,06	29 669,01
2315	Installation, matériel et outillage techniques	39 808,88	0,00	32 082,48
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	101 438,32	74 901,15	38 894,05
168758	Autres groupements	17 516,93	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immob.	8 961,78	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	17 166,00	29 143,27	12 152,63
21312	Bâtiments scolaires	13 491,70	5 993,29	10 926,81
21318	Autres bâtiments publics	44 301,91	39 764,59	9 820,57
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	5 994,04
041	Opérations patrimoniales	28 563,49	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	28 563,49	0,00	0,00
	Totaux	1 062 009,34	715 155,52	645 875,72

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - COMMUNE DE MEILHAN SUR GARONNE

INVESTISSEMENT RECETTES

<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>Réalisé 2014</i>	<i>Réalisé 2015</i>	<i>Réalisé 2016</i>
10	Dotations, fonds divers et reserves	274 476,43	184 694,26	266 993,26
10222	FCTVA	106 665,01	53 678,95	43 697,11
10223	TLE	9 932,47	6 021,24	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	4 809,22
10251	Dons et legs en capital	15 600,00	13 300,30	0,00
103	Plan de relance FCTVA	0,00	29 000,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	142 278,95	82 693,77	218 486,93
13	Subventions d'investissement reçues	230 157,44	63 939,38	95 613,10
1321	Etats et établissements nationaux	24 437,30	22 122,02	48 069,73
1322	Régions	51 140,40	0,00	0,00
1323	Départements	15 170,95	41 817,36	7 221,09
13251	GFP de rattachement	89 841,79	0,00	40 322,28
1328	Autres	4 304,00	0,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	42 500,00	0,00	0,00
1342	Amendes de Police	2 763,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	100 000,00	100 455,32	963,16
1641	Emprunts en euros	100 000,00	100 000,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	455,32	963,16
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	171 632,53	585,63	24 661,13
1641	Emprunts en euros	4 022,61	0,00	23 750,00
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immob.	5 327,40	107,94	480,84
2111	Terrains nus	2 892,60	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	2,16
2118	Autres terrains	0,00	49,56	0,00
2138	Autres constructions	158 961,78	0,00	0,00
28041582	Bâtiments et installations	428,14	428,13	428,13
041	Opérations patrimoniales	28 563,49	0,00	0,00
13258	Autres groupements	11 046,56	0,00	0,00
168758	Autres groupements	17 516,93	0,00	0,00
	Totaux	804 829,89	349 674,59	388 230,65

DOSSIER N°2
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 (Commune)

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer pour la commune de Meilhan ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

-CONSIDERANT que toutes les opérations sont correctement comptabilisées,

-STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

-STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

-STATUANT sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DÉLIBÉRATION N° 2017-04-02

Nombre de conseillers :

En exercice : **15**

Présents : **13**

Votants : **15**

Pour : **12**

Contre : **0**

Abstentions : **3** (Jean BARBE, Michel DA ROS,
Corine GLEYROUX)

***Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Son Président,
Après en avoir délibéré
A la majorité***

-DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DOSSIER N°3
AFFECTATION DU RESULTAT 2016 (Commune)

Thierry MARCHAND présente le résultat 2016 de la commune de Meilhan-sur-Garonne.

- CONSIDERANT** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
- STATUANT** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016
- CONSTATANT** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : **179 109,03 €**
- un excédent reporté de : **22 964,16 €**
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : **202 073,19 €**

- un déficit d'investissement de : **257 645,07 €**
- un excédent des restes à réaliser de : **81 000,00 €**
Soit un besoin de financement de : **176 645,07 €**

DÉLIBÉRATION N° 2017-04-03

Nombre de conseillers :

En exercice : **15**

Présents : **13**

Votants : **15**

Pour : **12**

Contre : **0**

Abstentions : **3** (Jean BARBE, Michel DA ROS,
Corine GLEYROUX)

*Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Son Président,
Après en avoir délibéré
A la majorité*

- DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2016 :	202 073,19 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	176 645,07 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	25 428,12 € EXCEDENT
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001)	257 645,07 € DEFICIT

DOSSIER N°4

VOTE DES TAXES COMMUNALES 2017 (Commune)

Thierry MARCHAND rappelle les taux pratiqués en 2016

- Taxe d'habitation: 13,50 %.
- Taxe foncière sur les propriétés bâties: 25,04 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties: 116,05 %

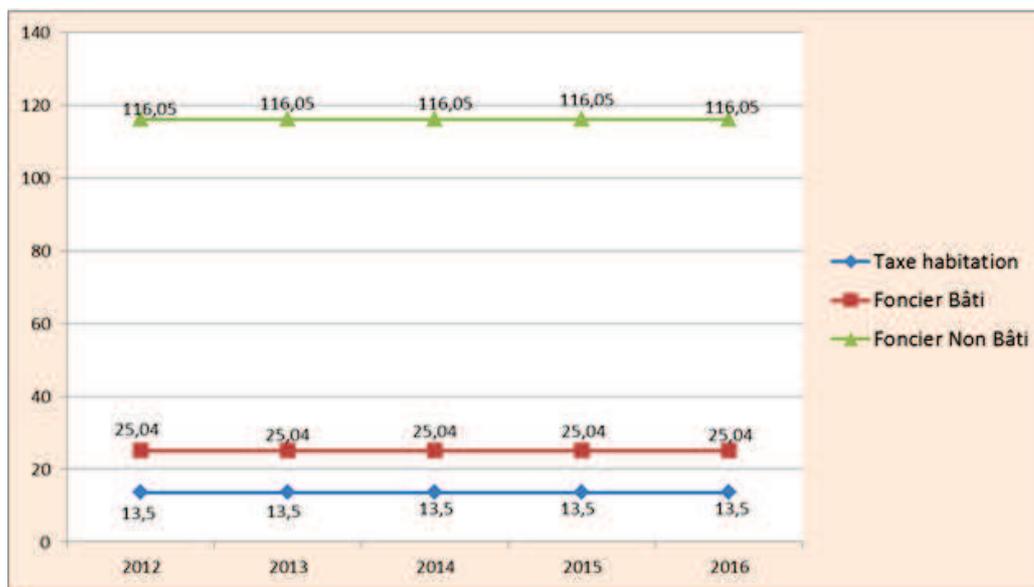
Par ailleurs, Thierry MARCHAND annonce que, sans modification des taux, le produit fiscal attendu pour 2017 s'élève à 570.480,00€.

Ce dernier est décomposé comme suit :

- Taxe d'habitation : 180.090,00€ (avec un taux de 13,50)
- Foncier bâti : 235.927,00€ (avec un taux de 25,04)
- Foncier non bâti : 154.463,00€ (avec un taux de 116,05)

Thierry MARCHAND précise que les taux communaux n'ont pas augmenté depuis 2011.

EVOLUTION DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX DEPUIS 2012



Thierry MARCHAND propose à nouveau à l'assemblée de ne pas les augmenter en 2017.

DÉLIBÉRATION N° 2017-04-04

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 2 (Jean BARBE, Corine GLEYROUX)

*Le Conseil Municipal,
Oùï l'exposé de Son Président,
Après en avoir délibéré
A la majorité*

-DECIDE d'appliquer les taux suivants pour l'année 2017 :

- Taxe d'habitation : 13,50%
- Taxe foncière (bâti) : 25,04%
- Taxe foncière (non bâti) : 116,05%

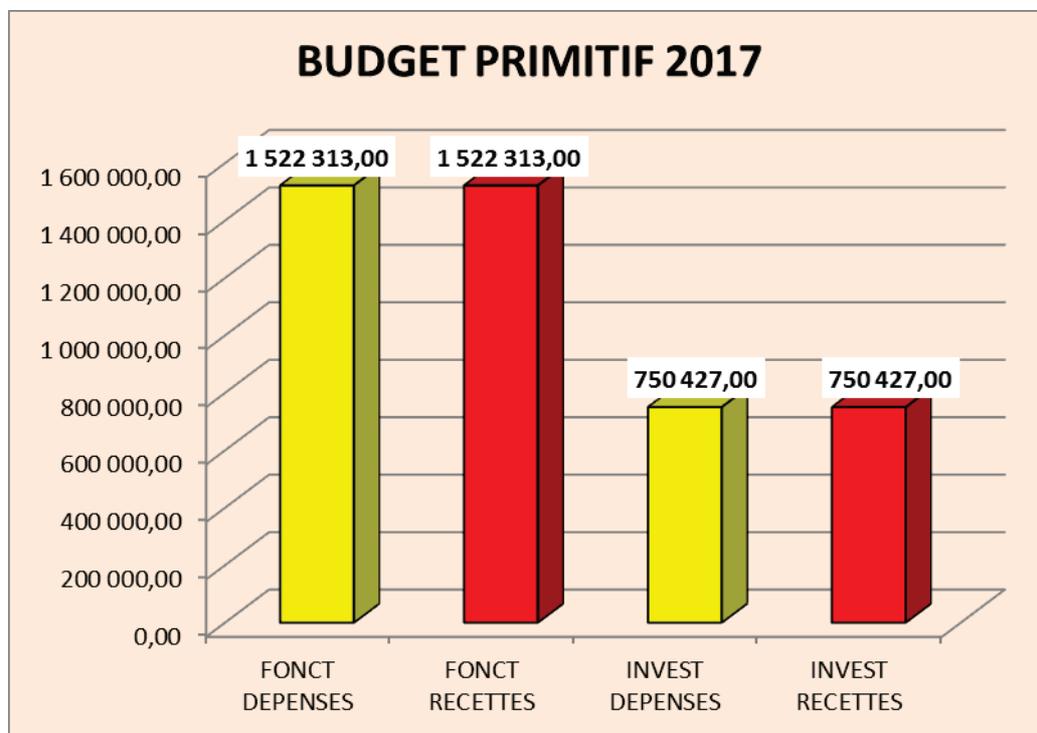
-INSCRIT au budget la recette.

Pour **Jean BARBE** et **Michel DA ROS**, les taux sont très élevés par rapport aux autres communes de même taille.

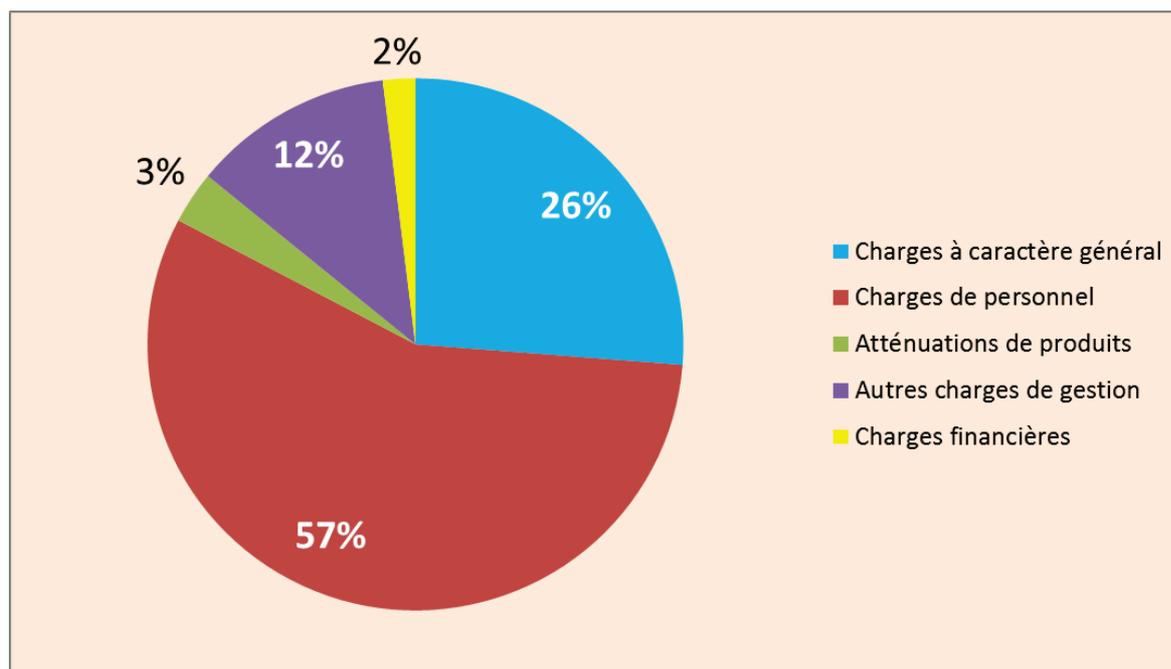
Thierry MARCHAND précise que la suppression des taxes AFR aurait dû être compensée par une augmentation de 1,5 points sur le non-bâti. La commune ne l'a pas appliqué.

DOSSIER N°5
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 (Commune)

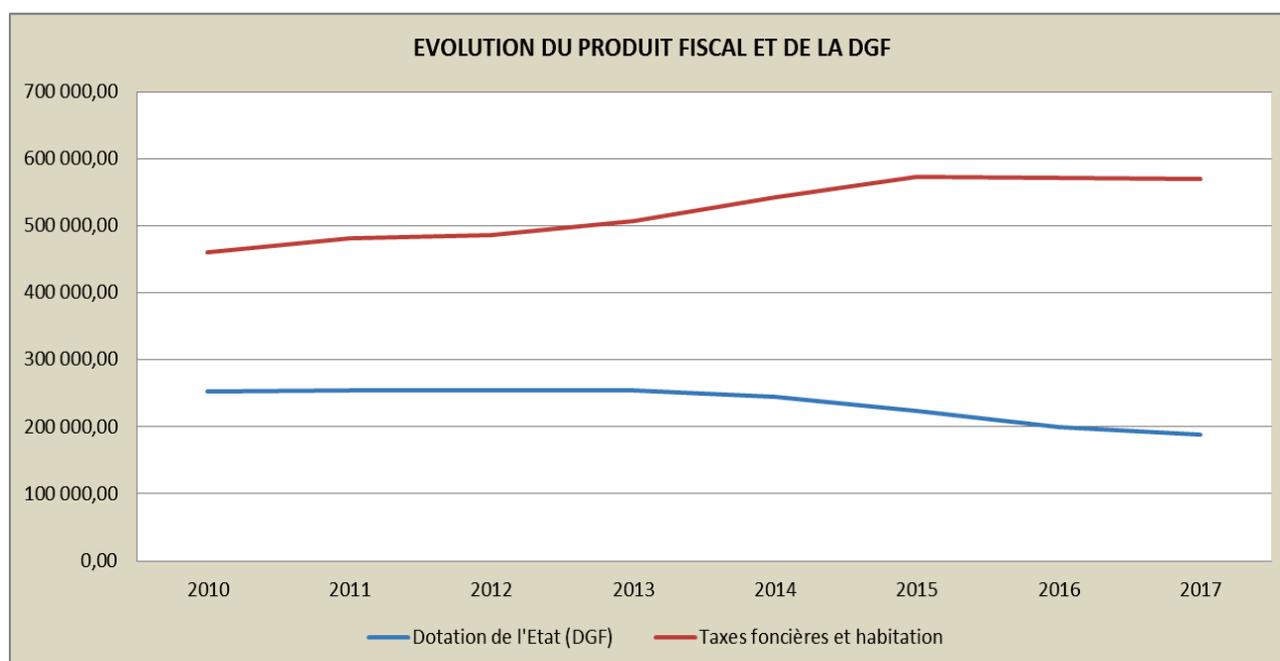
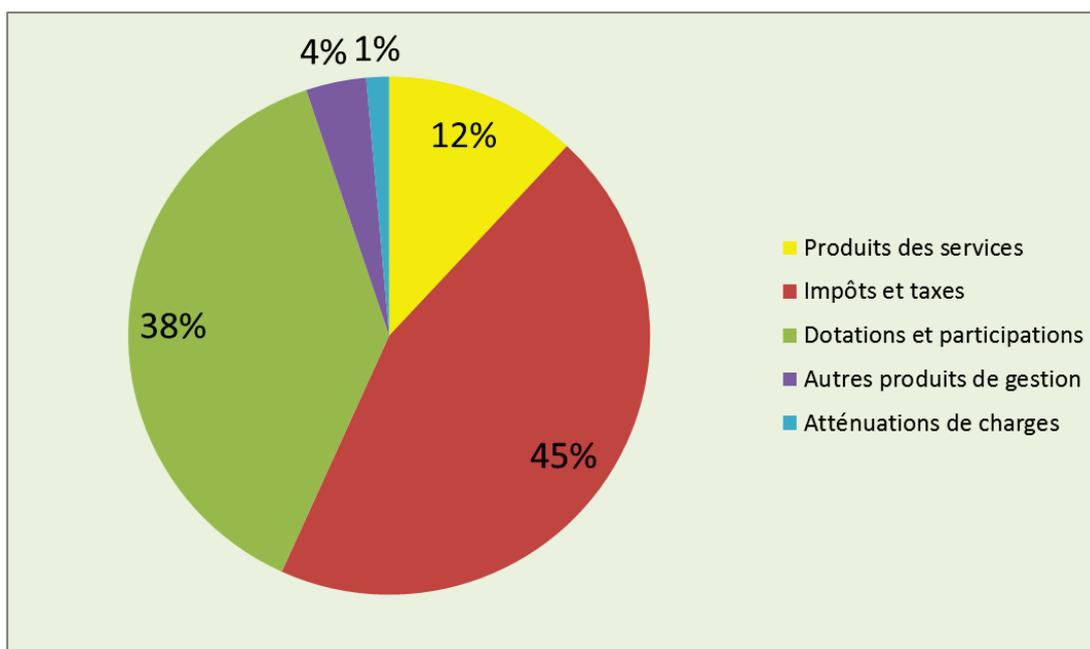
Émilie MAILLOU quitte la séance à 20h15 et donne pouvoir à Pierrette DULAC.
Thierry MARCHAND présente le Budget Primitif 2017 de la commune de Meilhan sur Garonne.
Celui-ci se décompose de la façon suivante, équilibré en dépenses et en recettes :



Les dépenses de fonctionnement se décomposent de la façon suivante :



Les recettes de fonctionnement se décomposent de la façon suivante :



Après avoir s'être fait présenter le budget, équilibré en dépenses et en recettes :

-Section de fonctionnement : **1 522 313,00€**

-Section d'investissement : **750 427,00€**

-Soit un budget total de : **2 272 740,00€**

DÉLIBÉRATION N° 2017-04-05

Nombre de conseillers :

En exercice : **15**

Présents : **12**

Votants : **15**

Pour : **11**

Contre : **4** (Romuald LEROUSSEAU, Jean BARBE, Michel DA ROS, Corine GLEYROUX)

Abstentions : **0**

*Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Son Président,
Après en avoir délibéré
A la majorité*

-ADOPTÉ le Budget Primitif 2017 de la commune de Meilhan sur Garonne.

COMMUNE DE MEILHAN SUR GARONNE**BP 2017****Détail du fonctionnement - Dépenses**

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Compte Admin. 2016	Propositions BP 2017	Notes
011 - Charges à caractère général	319 978,05	356 800,00	
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	119 074,11	134 550,00	
60611 - Eau et assainissement	15 793,07	18 000,00	
60612 - Energie - Electricité	28 562,06	49 450,00	
60613 - Chauffage urbain	25 809,59	20 000,00	
60622 - Carburants	4 436,45	5 000,00	
60623 - Alimentations	4 606,45	4 000,00	
60628 - Autres fournitures non stockées	513,75	500,00	
60631 - Fournitures d'entretien	4 642,66	4 500,00	
60632 - Fournitures de petit équipement	1 131,03	1 200,00	
60636 - Vêtements de travail	2 445,71	1 500,00	
6064 - Fournitures administratives	6 974,91	4 000,00	
6065 - Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médiathèque)	240,00	400,00	
6067 - Fournitures scolaires	5 738,65	6 000,00	
6068 - Autres matières et fournitures	18 179,78	20 000,00	
61 - SERVICES EXTERIEURS	79 494,79	78 600,00	
6122 - Crédit-bail mobilier	16 545,48	26 000,00	
6132 - Locations immobilières	495,73	500,00	
6135 - Locations mobilières	6 605,60	5 000,00	
61521 - Terrains	560,17	500,00	
615221 - Bâtiments publics	12 159,86	10 000,00	
615228 - Autres bâtiments	2 589,98	1 500,00	
615231 - Voiries	6 064,80	7 000,00	
615232 - Réseaux		100,00	
61551 - Matériel roulant	5 638,38	3 000,00	
61558 - Autres biens mobiliers	4 691,45	3 000,00	
6156 - Maintenance	6 625,40	8 000,00	
6161 - Multirisques	3 837,65	4 000,00	
6162 - Assurance obligatoire dommage-construction	3 953,39	4 000,00	
6184 - Versements à des organismes de formation	4 003,00	3 000,00	
6188 - Autres frais divers	2 738,50	3 000,00	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	113 632,15	135 850,00	
6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs	564,66	600,00	
6226 - Honoraires	81 217,20	50 000,00	
6227 - Frais d'actes et de contentieux	932,80	50,00	
6228 - Divers	2 940,00	4 000,00	
6232 - Fêtes et cérémonies	8 090,81	8 000,00	
6236 - Catalogues et imprimés	1 049,30	1 000,00	
6238 - Divers	128,25	100,00	
6247 - Transports collectifs	1 137,00	500,00	
6251 - Voyages et déplacements		50,00	
6261 - Frais d'affranchissement	839,54	850,00	
6262 - Frais de télécommunications	11 947,11	10 000,00	
627 - Services bancaires et assimilés	383,85	600,00	
62876 - Au GFP de rattachement	3 249,63	60 000,00	
6288 - Autres services extérieurs		100,00	
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	7 777,00	7 800,00	
63512 - Taxes foncières	7 777,00	7 800,00	

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Compte Admin. 2016	Propositions BP 2017	Notes
012 - Charges de personnel et frais assimilés	762 126,62	768 350,00	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	29 728,70	32 000,00	
6216 - Personnel affecté par le GFP de rattachement	28 023,96	30 000,00	
6218 - Autres personnel extérieur	1 704,74	2 000,00	
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	14 868,22	15 600,00	
6331 - Versement de transport	1 925,89	2 200,00	
6332 - Cotisations versées au FNAL	2 268,94	2 400,00	
6336 - Cotisations au centre national et CNFPT	9 311,93	9 500,00	
6338 - Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rémunér.	1 361,46	1 500,00	
64 - CHARGES DE PERSONNEL	717 529,70	720 750,00	
6411 - Personnel titulaire	411 203,39	425 000,00	
64162 - Emplois d'avenir	42 708,35	17 400,00	
64168 - Autres emplois d'insertion	7 696,48	28 000,00	
6451 - Cotisations à l'URSSAF	69 856,22	73 000,00	
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	123 447,02	128 000,00	
6454 - Cotisations aux ASSEDIC	3 283,65	3 000,00	
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	25 054,03	24 000,00	
6458 - Cotisations aux organismes sociaux	3 600,88	3 700,00	
6474 - Versements aux autres oeuvres sociales	4 353,58	4 650,00	
6488 - Autres charges	14 923,36	14 000,00	
014 - Atténuations de produits	43 209,80	43 210,00	
73921 - Prélèv. pour revers. de fiscalité entre coll local	43 209,80		
739211 - Attributions de compensation		43 210,00	
65 - Autres charges de gestion courante	176 993,35	165 327,00	
651 - Redevance pour concessions,brevets,licences...	184,80	200,00	
6531 - Indemnités	39 726,78	41 000,00	
6535 - Formation		50,00	
6541 - Créances admises en non-valeur		1 000,00	
6542 - Créances éteintes		50,00	
6553 - Service d'incendie	43 683,21	43 859,00	
65548 - Autres contributions	26 234,60	29 000,00	
6558 - Autres contributions obligatoires	7 253,26	2 500,00	
6574 - Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé	59 910,70	47 668,00	
66 - Charges financières	32 096,08	26 550,00	
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	29 892,54	24 000,00	
6615 - Intérêts des comptes courants&de dépôts créditeurs	2 203,54	2 500,00	
6688 - Autres		50,00	
67 - Charges exceptionnelles	70,30	560,00	
6718 - Autres charges exceptionnelles sur op.de gestion		50,00	
673 - Titres annulés (sur excercices antérieurs)	70,30	500,00	
678 - Autres charges exceptionnelles		10,00	
022 - Dépenses imprévues		100,00	
Total dépenses réelles	1 334 474,20	1 360 897,00	

DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	Compte Admin. 2016	Propositions BP 2017	Notes
023 - Virement à la sect. d'investissement		160 987,00	
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	23 750,00		
6688 - Autres	23 750,00		
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	483,00		
675 - Valeurs comptables des immobilisations cédées	2,16		
6761 - Diff. sur réalisations (positives) transf. en inv.	480,84		
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	428,13	429,00	
6811 - Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	428,13	429,00	
Total dépenses d'ordre	24 661,13	161 416,00	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Compte Admin. 2016	Propositions BP 2017	Notes
Total dépenses de fonctionnement	1 359 135,33	1 522 313,00	

COMMUNE DE MEILHAN SUR GARONNE**BP 2017****Détail du fonctionnement - Recettes**

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Compte Admin. 2016	Propositions BP 2017	Notes
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	168 099,56	169 610,00	
7022 - Coupes de bois		500,00	
70311 - Concession dans les cimetières (produit net)	400,00	2 000,00	
70323 - Redevance d'occupation du dom.public communal	1 053,16	1 500,00	
7062 - Redevances & droits des serv. à caractère culturel	151,00	10,00	
70632 - A caractère de loisirs	13 209,02	14 500,00	
7067 - Redev.&droits des serv.péri-scolaire&enseignement	29 141,00	32 000,00	
7083 - Locations diverses (autres qu'immeubles)	2 454,35	2 500,00	
70841 - aux budgets annexes, régies munic.,CCAS et Caisse	17 448,01	23 000,00	
70846 - au GFP de rattachement	39 761,24	42 000,00	
70876 - par le GFP de rattachement	47 605,32	50 000,00	
70878 - par d'autres redevables	16 443,21	1 000,00	
7088 - Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente ouvrages)	433,25	600,00	
73 - Impôts et taxes	620 345,18	637 268,00	
73111 - Taxes foncières et d'habitation	562 582,00	570 479,00	
7318 - Autres impôts locaux ou assimilés	1 151,00	1 200,00	
73223 - Fds de péréquation des ress com et intercom		28 000,00	
7325 - Fonds péréquation des ressources intercomm.&comm.	27 137,00		
7368 - Taxe locale sur la publicité extérieure	321,18	450,00	
7381 - Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.foncière	29 154,00	36 639,00	
7388 - Autres taxes diverses		500,00	
74 - Dotations, subventions et participations	645 175,88	541 645,00	
7411 - Dotation forfaitaire	200 189,00	188 288,00	
74121 - Dotation de solidarité rurale	100 398,00	107 679,00	
74127 - Dotation nationale de péréquation	15 430,00	15 073,00	
746 - Dotation générale de décentralisation	68 616,39	5 000,00	
74718 - Autres	37 261,00	35 000,00	
7472 - Régions	4 116,31	1 000,00	
7473 - Départements	1 884,13	1 000,00	
74741 - Communes membres du GFP			
74748 - Autres communes	100 294,63	60 000,00	
7477 - Budget communautaire et fonds structurels	10 000,00		
7478 - Autres organismes	39 483,65	58 000,00	
7482 - Compens.perte taxe ad.aux droits mut.,taxe pub fon.	40,00	50,00	
748314 - Dotation unique compensations spécifiques à la TP	1 107,00	345,00	
74832 - Attribution du Fonds départemental de taxe prof.	7 538,77	7 600,00	
74834 - Etat-Compens.au titre exonérations taxes foncières	31 824,00	26 026,00	
74835 - Etat-Compens.au titre exonérations taxes d'habita.	21 493,00	31 084,00	
7488 - Autres attributions et participations	5 500,00	5 500,00	

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Compte Admin. 2016	Propositions BP 2017	Notes
75 - Autres produits de gestion courante	52 538,60	53 211,00	
752 - Revenus des immeubles	52 538,60	53 161,00	
758 - Produits divers de gestion courante		50,00	
76 - Produits financiers	18,33	50,00	
761 - Produits de participations	18,33	50,00	
77 - Produits exceptionnels	4 060,01	5 100,00	
773 - Mandats annulés ou atteints déchéance quadriennale	116,41	100,00	
775 - Produits des cessions d'immobilisations	483,00		
7788 - Produits exceptionnels divers	3 460,60	5 000,00	
013 - Atténuations de charges	9 112,75	20 000,00	
6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	9 112,75	20 000,00	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	22 964,16	25 429,00	
Total recettes réelles	1 522 314,47	1 452 313,00	
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	Compte Admin. 2016	Propositions BP 2017	Notes
042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	38 894,05	70 000,00	
722 - Immobilisations corporelles	38 894,05	70 000,00	
Total recettes d'ordre	38 894,05	70 000,00	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Compte Admin. 2016	Propositions BP 2017	Notes
Total recettes de fonctionnement	1 561 208,52	1 522 313,00	

COMMUNE DE MELHAN SUR GARONNE

BP 2017

Tableau synthétique de l'investissement

DEPENSES			RECETTES		
	Restes à réaliser	Propositions 2017		Restes à réaliser	Propositions 2017
180 - RENOVATION THERMIQUE MAIRIE CANTINE		33 500,00	180 - RENOVATION THERMIQUE MAIRIE CANTINE		10 000,00
2313 - Constructions		33 500,00	1341 - DETR		10 000,00
197 - AMENAGEMENT PARCOURS PAYSAGER		5 000,00	197 - AMENAGEMENT PARCOURS PAYSAGER		2 500,00
2312 - Agencements et aménagements de terrains		5 000,00	1327 - Budget communautaire et fonds structurels		2 500,00
202 - AMENAGEMENT BIBLIOTHEQUE	40 000,00	89 346,00	202 - AMENAGEMENT BIBLIOTHEQUE	16 100,00	16 100,00
2313 - Constructions	20 000,00	69 346,00	1321 - Etats et établissements nationaux	2 100,00	2 100,00
2315 - Installation, matériel et outillage techniques	20 000,00	20 000,00	1323 - Départements	14 000,00	14 000,00
204 - ACHAT TRACTEUR-TONDEUSE		24 240,00			
21571 - Matériel roulant		24 240,00			
205 - ECLAIRAGE SALLE DES SPORTS		7 700,00			
2315 - Installation, matériel et outillage techniques		7 700,00			
206 - AGENDA D'ACCESSIBILITE ADAP		3 000,00			
2313 - Constructions		3 000,00			
207 - ACHAT TERRAINS		50 000,00			
2111 - Terrains nus		15 000,00			
2138 - Autres constructions		35 000,00			
- TOTAL OPERATIONS	40 000,00	212 786,00	- TOTAL RECETTES AFFECTEES	16 100,00	28 600,00
202 - Frais liés doc. urbanisme & numérisation cadastre		30 000,00	1321 - Etats et établissements nationaux	10 000,00	10 000,00
2031 - Frais d'études		5 000,00	1641 - Emprunts en euros		200 000,00
21312 - Bâtiments scolaires		2 000,00			
21538 - Autres réseaux		500,00			
21568 - Autre mat et outil d'incendie et de défense civile		500,00			
2158 - Autres install., matériel et outillage techniques		5 000,00			
2184 - Mobilier		2 000,00			
2188 - Autres immobilisations corporelles		7 000,00			
2313 - Constructions		75 000,00			
2315 - Installation, matériel et outillage techniques		5 000,00			
- TOTAL NON INDIVIDUALISE	0,00	132 000,00	- TOTAL RECETTES	10 000,00	210 000,00
- TOTAL EQUIPEMENT (20,21,23)	40 000,00	344 786,00	- TOTAL RECETTES AFFECTEES A L'EQ	26 100,00	238 600,00
001 - Déficit d'investissement reporté		257 646,00	021 - Virement de la section de fonctionnement		160 987,00
103 - Plan de relance FCTVA		14 500,00	024 - Produits des cessions d'immobilisations	94 900,00	103 270,00
1641 - Emprunts en euros		130 000,00	10222 - FCTVA		60 000,00
165 - Dépôts et cautionnements reçus		3 495,00	10226 - Taxe d'aménagement		7 000,00
-			1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés		176 646,00
-			165 - Dépôts et cautionnements reçus		3 495,00
-			28041582 - Bâtiments et installations		429,00
- TOTAL DEPENSES FINANCIERES	0,00	405 641,00	- TOTAL RECETTES FINANCIERES	94 900,00	511 827,00
- TOTAL INVESTISSEMENT	40 000,00	750 427,00	- TOTAL INVESTISSEMENT	121 000,00	750 427,00

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS MUNICIPALES

	2016	2017
9RG CLUB AS	150,00	150,00
ACM - ASSOCIATION CULTURELLE MEILHANAISE	3 000,00	3 000,00
AMICALE ANCIENS ALGERIE CATM	200,00	200,00
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	200,00	200,00
AMICALE DES SECRETAIRES MAIRIE	50,00	50,00
AMICALE SAPEURS POMPIERS	2 100,00	2 000,00
Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation	75,00	75,00
ADRA 47	100,00	100,00
ASS ETOILE CYCLISTE UFOLEP	150,00	150,00
ASSOCIATION DU PATRIMOINE	500,00	500,00
ASSOCIATION LUTTE CONTRE LA DYSTONIE	300,00	300,00
ASSOCIATION OH ! PLAISIRS DES PAPILLES	1 500,00	1 500,00
ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	800,00	800,00
ASSOCIATION SPORTIVE MARCELLUS COCUMONT	200,00	200,00
CC JEUNES AGRICULTEURS	80,00	80,00
CLUB DES SUPPORTERS GAB	305,00	305,00
COMITE DE JUMELAGE ALSACE	400,00	400,00
COMITE DE JUMELAGE ITALIE	400,00	400,00
COMITE DU SOUVENIR FRANCAIS	200,00	200,00
COOPERATIVE SCOLAIRE MEILHAN	1 240,00	1 200,00
DONNEURS DE SANG COCUMONT	100,00	100,00
FOYER SOCIO EDUCATIF J.MOULIN	100,00	100,00
GARONNE ASPTT BASKET	9 000,00	9 000,00
L'ABLETTE MEILHANAISE et LE GOUJON COCUMONTAIS	300,00	300,00
LES AMIS DU TERTRE Association	200,00	200,00
LES MISS TERRES	0,00	250,00
MEILHAN EN FORME Association	300,00	300,00
SOCIETE DE CHASSE	500,00	500,00
SOCIETE EXPLOITANTS AGRICOLES	100,00	100,00
TERTRE EN L'AIR	25 008,00	25 008,00

Michel DA ROS indique que les dépenses de personnel sont très élevées.

Thierry MARCHAND répond qu'elles incluent également la mise à disposition des agents de VGA pour le CLAE et le CLAS.

Michel DA ROS pense qu'il faudrait un diagnostic du personnel sans la mise à disposition.

Thierry MARCHAND assure que les charges de personnel sont maîtrisées.

Michel DA ROS dit que le budget de fonctionnement a tout de même augmenté de 11%.

Thierry MARCHAND rappelle que le budget présenté est prévisionnel.

Michel DA ROS demande pourquoi l'article 60612 a augmenté.

Thierry MARCHAND répond qu'il y a des factures d'électricité qui arrivent en fin d'exercice et que ces reliquats sont payés l'exercice suivant.

Michel DA ROS dit avoir été enfumé. On lui avait dit que tout était à jour au niveau des factures.

Jean BARBE demande s'il y a eu de nouvelles embauches de personnel car le 012 a augmenté.

Thierry MARCHAND répond que non.

En ce qui concerne les subventions attribuées aux associations, **Thierry MARCHAND** pense qu'il faudra réfléchir sur le maintien des 25.000€ attribués à Tertre en l'Air pour l'école de musique. Cela pèse énormément sur le budget communal.

Danielle FONTAINE demande combien d'élèves sont inscrits.

Thierry MARCHAND répond qu'il y a une soixantaine d'élèves mais une minorité de Meilhanais.

Michel DA ROS pense qu'il faudrait mutualiser cette école avec VGA.

Roger VIGNEAU précise que les cours sont quand même de qualité à Meilhan.

Michel DA ROS demande pourquoi la commune va souscrire un nouvel emprunt.

Thierry MARCHAND répond que c'est pour financer les investissements (médiathèque, aménagements du bourg...).

Jean BARBE dit que les promesses de réduction des dépenses ne sont pas tenues.

Michel DA ROS propose qu'on lui donne l'analyse. Lui saura trouver des sources d'économies.

Jean BARBE s'étonne que certaines personnes de l'extérieur ne paient pas les locations de salles, comme l'association de M.HAYOTTE

Pierrette DULAC précise qu'il y avait des élèves du RPI qui chantaient à ce spectacle et que c'est normal qu'ils aient eu la gratuité.

Michel DA ROS pense qu'il y a trop d'abus.

Jean BARBE précise que si l'opposition est dans la critique c'est parce qu'elle n'a jamais été consultée ni associée. La commission finances ne s'est même pas réunie.

Michel DA ROS dit qu'un jour la vérité éclatera. Personne n'est indispensable.

Thierry MARCHAND indique que le compte 722 concerne les travaux en régie.

Michel DA ROS demande quel est le capital que la commune doit rembourser.

Thierry MARCHAND répond que c'est autour de 900.000,00€.

Michel DA ROS rappelle que la Cour des Comptes avait mis en garde la commune. Nous sommes dans un cercle vicieux. On investit alors que les recettes n'augmentent pas.

Thierry MARCHAND répond qu'une commune qui investit fait vivre l'économie locale et les artisans.

Michel DA ROS pense que la commune devrait faire beaucoup moins et se contenter de petits travaux en régie.

Roger VIGNEAU dit que les agents communaux, bien que polyvalents, ne peuvent pas tout faire en régie (réparations...).

Pour **Michel DA ROS** l'achat d'un tracteur-tondeuse est inutile. La commune aurait pu sous-traiter à une entreprise d'espaces verts.

Roger VIGNEAU pense que ce n'est pas une solution car faire appel à des privés coûte parfois aussi cher.

Jean BARBE ajoute que beaucoup de personnes sont dégrévées au niveau des impôts.

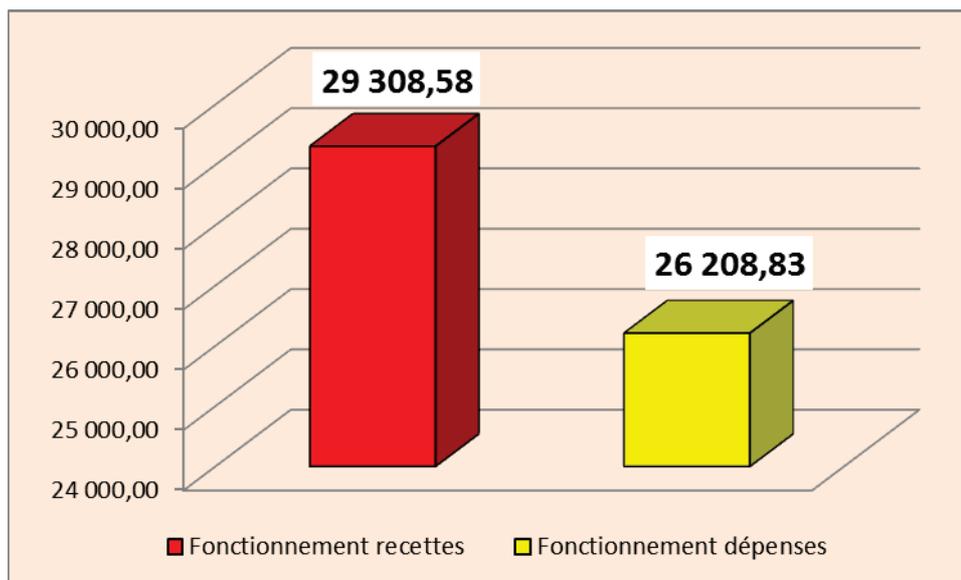
Michel DA ROS informe que seuls 30% des ménages paient l'impôt.

Pour **Véronique MUSOLINO**, les gens qui sont exonérés d'impôts bénéficient des mêmes droits que les autres.

DOSSIER N°6
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 (Camping municipal)

Thierry MARCHAND présente le compte administratif 2016 du Camping Municipal.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - CAMPING MUNICIPAL			
<i>Fonctionnement Dépenses</i>			
<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>Réalisé 2015</i>	<i>Réalisé 2016</i>
011	Charges à caractère général	3 322,69	8 760,82
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	2 239,29	6 805,46
6064	Fournitures administratives	189,57	373,55
6068	Autres matières et fournitures	893,83	1 494,83
6156	Maintenance	0,00	71,88
627	Services bancaires et assimilés	0,00	15,10
012	Charges de personnel et frais assimilés	15 399,13	17 448,01
6215	Personnel affecté par collectivité de rattachement	15 399,13	17 448,01
	Totaux	18 721,82	26 208,83
<i>Fonctionnement Recettes</i>			
<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>Réalisé 2015</i>	<i>Réalisé 2016</i>
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	24 309,70	23 720,70
706	Prestations de services	24 309,70	23 720,70
002	Excédent de fonctionnement reporté	0,00	5 587,88
002	Excédent de fonctionnement reporté	0,00	5 587,88
	Totaux	24 309,70	29 308,58



FONCTIONNEMENT

Dépenses	Prévus	29 588,00
	Réalisé	26 208,83
	Reste à réaliser	0,00
Recettes	Prévus	29 588,00
	Réalisé	29 308,58
	Reste à réaliser	0,00

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Fonctionnement : 3 099,75

Après avoir entendu le rapport du Président,

- VU** les articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-31 et du Code Général des Collectivités Territoriales,
- CONSIDERANT** que M. Thierry MARCHAND, 1^{er} adjoint, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,
- CONSIDERANT** que Madame Régine POVEDA, Maire, est excusée et ne participe pas au vote du compte administratif,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

DÉLIBÉRATION N° 2017-04-01 CAMPING

Nombre de conseillers :

En exercice : **15**
Présents : **12**
Votants : **14**
Pour : **14**
Contre : **0**
Abstentions : **0**

*Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Son Président,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité*

- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

-**ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

DOSSIER N°7

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 (Camping municipal)

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer pour la commune de Meilhan ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

-CONSIDERANT que toutes les opérations sont correctement comptabilisées,

-STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

-STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

-STATUANT sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DÉLIBÉRATION N° 2017-04-02 CAMPING

Nombre de conseillers :

En exercice : **15**

Présents : **12**

Votants : **15**

Pour : **15**

Contre : **0**

Abstentions : **0**

***Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Son Président,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité***

-DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DOSSIER N°8
AFFECTATION DU RESULTAT 2016 (Camping municipal)

Thierry MARCHAND présente le résultat 2016 de la commune de Meilhan-sur-Garonne.

- CONSIDERANT** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
- STATUANT** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016
- CONSTATANT** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	3 099,75 €
- un déficit reporté de :	0,00 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	3 099,75 €

- un déficit d'investissement de :	0,00 €
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00 €
Soit un besoin de financement de :	0,00 €

Thierry MARCHAND indique qu'il n'y a pas lieu de procéder à l'affectation du résultat.

DOSSIER N°9**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 (Camping municipal)**

Thierry MARCHAND présente le Budget Primitif 2017 du Camping Municipal de Meilhan sur Garonne.

Celui-ci se décompose de la façon suivante, équilibré en dépenses et en recettes :

CAMPING MUNICIPAL MEILHAN SUR GARONNE**BP 2017****Détail du fonctionnement**

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2016	Propositions BP 2017	Annotations
011 - Charges à caractère général	8 760,82	10 040,00	
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	8 673,84	9 700,00	
6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	6 805,46	7 000,00	
6064 - Fournitures administratives	373,55	500,00	
6066 - Carburants		200,00	
6068 - Autres matières et fournitures	1 494,83	2 000,00	
61 - SERVICES EXTERIEURS	71,88	100,00	
6156 - Maintenance	71,88	100,00	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	15,10	240,00	
6238 - Divers		200,00	
627 - Services bancaires et assimilés	15,10	40,00	
012 - Charges de personnel et frais assimilés	17 448,01	13 060,00	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	17 448,01	13 060,00	
6215 - Personnel affecté par collectivité de rattachement	17 448,01	13 060,00	
Total dépenses réelles	26 208,83	23 100,00	

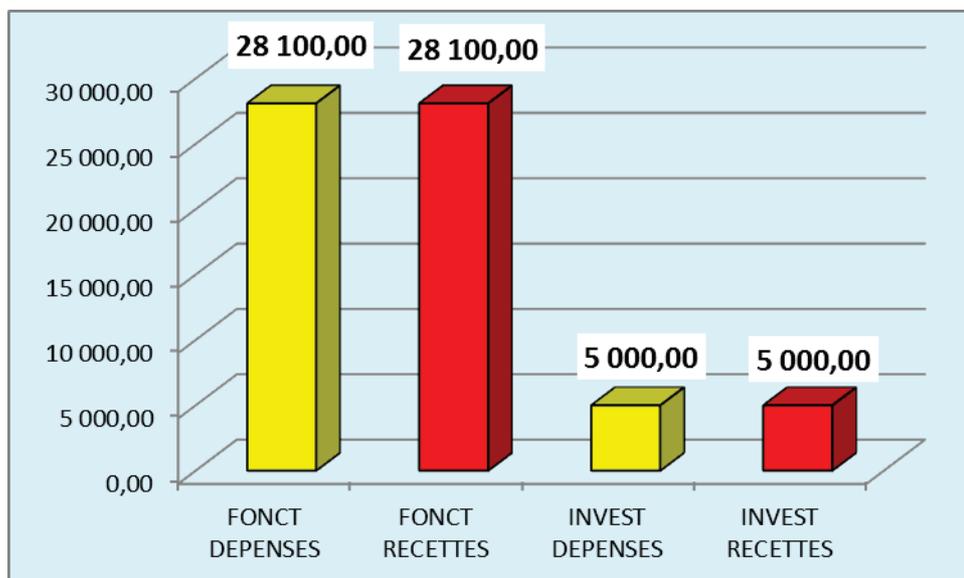
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2016	Propositions BP 2017	Annotations
023 - Virement à la sect. d'investissement		5 000,00	
Total dépenses d'ordre		5 000,00	

Total dépenses de fonctionnement	26 208,83	28 100,00
---	------------------	------------------

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2016	Propositions BP 2017	Annotations
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	23 720,70	25 000,00	
706 - Prestations de services	23 720,70	25 000,00	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	5 587,88	3 100,00	
Total recettes réelles	29 308,58	28 100,00	
Total recettes de fonctionnement	29 308,58	28 100,00	

CAMPING MUNICIPAL MEILHAN SUR GARONNE**BP 2017****Tableau synthétique de l'investissement**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Proposition BP 2017	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Proposition BP 2017
2315 - Installation, matériel et outillage techniques	5 000,00	-	0,00
- TOTAL NON INDIVIDUALISE	5 000,00	- TOTAL RECETTES	0,00
- TOTAL EQUIPEMENT (20,21,23)	5 000,00	- TOTAL RECETTES AFFECTEES A L'EQ	0,00
-	0,00	021 - Virement de la section de fonctionnement	5 000,00
- TOTAL DEPENSES FINANCIERES	0,00	- TOTAL RECETTES FINANCIERES	5 000,00
- TOTAL INVESTISSEMENT	5 000,00	- TOTAL INVESTISSEMENT	5 000,00



Après avoir s'être fait présenter le budget, équilibré en dépenses et en recettes :

-Section de fonctionnement : 28 100,00€

-Section d'investissement : 5 000,00€

Soit un budget total de : 33 100,00€

DÉLIBÉRATION N° 2017-04-03 CAMPING

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

*Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Son Président,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité*

-ADOPTE le Budget Primitif 2017 du Camping Municipal de Meilhan sur Garonne

DOSSIER 10

MONTANT DES INDEMNITES DE FONCTION ALLOUEES AUX ELUS

(annule et remplace délibération n°2014-04-18 du 05/04/2014)

Thierry MARCHAND informe qu'en raison du relèvement de la valeur du point d'indice prévu par le décret n°2016-670 du 25 mai 2016, ainsi que du nouvel indice terminal de la fonction publique prévu par le décret 2017-85 du 26 janvier 2017, il convient de reprendre une nouvelle délibération pour fixer le montant des indemnités des élus.

Thierry MARCHAND rappelle qu'il est possible d'allouer des indemnités de fonction, dans la limite de l'enveloppe, au maire, adjoints et conseillers municipaux titulaires d'une délégation (articles L2123-23, 24 et 24-1 du CGCT).

Les indemnités de fonction brutes mensuelles maximales pour le maire, les adjoints et conseillers municipaux d'une commune de 1 000 à 3 499 habitants, sont les suivantes :

-Maire: 43% de la base de référence du traitement de la fonction publique (indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique), auquel s'ajoute la majoration de 15% pour les communes chefs-lieux de canton.

-Adjoint ayant reçu délégation : 16,50 % de la base de référence

-Conseiller Municipal délégué : dans la limite de l'enveloppe globale des indemnités maximales du maire et des adjoints.

Thierry MARCHAND demande à l'assemblée de fixer le montant des indemnités pour le maire, les adjoints et les conseillers municipaux délégués.

-**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2123-20 à L2123-24-1 et R 2123-23,

-**CONSIDERANT** que la commune de Meilhan-sur-Garonne appartient à la strate de 1000 à 3499 habitants,

-**CONSIDERANT** que le montant maximal de l'enveloppe des indemnités de fonction du maire et des adjoints est égal au total de l'indemnité du maire (43% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique) et du produit de 16,5% de l'indice brut par le nombre d'adjoints.

-la faculté de modifier la périodicité et le profil de remboursement

DÉLIBÉRATION N° 2017-04-06

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

*Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Son Président,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité*

-**DECIDE**, à compter du 1^{er} février 2017, d'attribuer au maire de la commune de Meilhan sur Garonne une indemnité mensuelle de fonction brute égale à 43% de la base de référence (indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique), à laquelle s'ajoute la majoration de 15% pour les communes chefs-lieux de canton.

-**DECIDE**, à compter du 1^{er} février 2017, d'attribuer aux adjoints de la commune de Meilhan sur Garonne ayant reçu une délégation, une indemnité mensuelle de fonction brute égale à 6,5% de la base de référence, à laquelle s'ajoute la majoration de 15% pour les communes chefs-lieux de canton.

-**DECIDE**, à compter du 1^{er} février 2017, d'attribuer aux conseillers municipaux délégués de la commune de Meilhan sur Garonne, une indemnité mensuelle de fonction brute égale à 6,5% de la base de référence, à laquelle s'ajoute la majoration de 15% pour les communes chefs-lieux de canton.

-**PRECISE** que les indemnités précitées bénéficieront automatiquement des revalorisations décidées par décrets ou arrêtés ministériels

-**PRECISE** qu'un tableau récapitulatif des indemnités sera joint en annexe à la présente délibération

-**PRECISE** que cette dépense est inscrite au budget principal 2017 article 6531

-**AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

DOSSIER 11
DECISION DE MADAME LA MAIRE

BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE DE MEILHAN/GARONNE

DECISION N°3-2017

OBJET : SIGNATURE D'UN CONTRAT DE PRET AVEC LA BANQUE POSTALE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22 ;

VU la délibération du Conseil Municipal n°2016-11-03 en date du 26 novembre 2016, déposée en Préfecture le 1^{er} décembre 2016, donnant délégation à Madame la Maire pour procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article [L.2221-5-1](#), sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

VU l'offre de financement et les conditions générales version CG-LBP-2015-05 y attachées proposées par La Banque Postale le 13 mars 2017 ;

CONSIDERANT que pour les besoins de financement de l'opération visée ci-après, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 200.000,00 EUR ;

La Maire de la Commune de Meilhan Sur Garonne, Régine POVÉDA ;

Décide

DE CONTRACTER UN PRÊT AUPRES DE LA BANQUE POSTALE SELON LES CONDITIONS SUIVANTES :

◆ **ARTICLE 1 : Principales caractéristiques du contrat de prêt**

-Score Gissler : 1A

-Montant du contrat de prêt : **200.000,00 EUR**

-Durée du contrat de prêt : **19 ans**

-Objet du contrat de prêt : **financer les investissements**

-Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au **01/06/2036**.

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

-Date de versement des fonds : à la demande de l'emprunteur jusqu'au 12/05/2017 avec versement automatique à cette date

-Taux d'intérêt annuel : taux fixe de **2,17 %**

-Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours

-Échéances d'amortissement et d'intérêts : **périodicité trimestrielle**

-Mode d'amortissement : **échéances constantes**

-Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

-Commission d'engagement : **0,20%** du montant du contrat de prêt

◆ **ARTICLE 2 : Étendue des pouvoirs du signataire**

Madame la Maire est autorisée à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec La Banque Postale.

Ampliation adressée à :

- **Sous-Préfecture de Marmande**
- **Trésorerie de Marmande**

Fait à Meilhan-sur-Garonne, le 16 mars 2017

DOSSIER 12

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS DE VGA 2015

Thierry MARCHAND présente au conseil municipal le rapport 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets et assimilés établi par Val de Garonne Agglomération.

- VU l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la loi n°95-101 du 02 février 1995, dite « loi Barnier »
- VU le décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000,

DÉLIBÉRATION N° 2017-04-07

Nombre de conseillers :

En exercice : **15**

Présents : **12**

Votants : **15**

Pour : **15**

Contre : **0**

Abstentions : **0**

***Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Son Président,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité***

-PREND ACTE du rapport 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets et assimilés établi par Val de Garonne Agglomération.

INFORMATIONS DIVERSES

Thierry MARCHAND fait part de la dissolution de l'UCATIM (union des commerçants et artisans du Meilhanais) au 24 mars 2017.

Thierry MARCHAND informe de la mise en liquidation de l'ASSAD. Toutefois le service sera maintenu (repris par l'ASSAD de Marmande).

Thierry MARCHAND fait part d'une demande d'aide financière d'une jeune femme en service civique sur la commune et qui souhaite passer son BAFA.

Pour **Danielle FONTAINE**, c'est gênant de donner à quelqu'un qui n'habite pas Meilhan.

Jean BARBE ajoute que si on commence à donner, il faudra donner aux autres.

Brigitte THOUMAZEAU constate que les jeunes sont toujours dans la demande.

À l'unanimité, la demande est rejetée tant que la jeune femme n'a pas trouvé d'autres sources de financement.

QUESTIONS ORALES

(30 minutes)

Michel DA ROS informe de la présence de nombreux plastiques dans le quartier de la Rivière.

Roger VIGNEAU rappelle qu'un constat a été fait sur place avec VGA.

Michel DA ROS constate que Madame la Maire met plus de zèle à rechercher les piscines que pour nettoyer les bourbiers. L'information a été transmise plus haut. Cela va lui remonter en pleine face pour sa campagne des législatives.

Brigitte THOUMAZEAU signale à nouveau les aboiements intempestifs dans le bourg. Elle regrette que rien ne soit fait pour ces chiens.

L'ordre du jour étant épuisé, **Thierry MARCHAND** clôt la séance à 21h45.